

**V14 2024 09**

**Vœu présenté par Valentin Guenanen et les élus du groupe Paris en Commun  
relatif  
à la politique du logement actuelle du gouvernement**

Considérant la crise profonde du logement qui traverse notre pays Paris, l'Île de France, Paris et le 14<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant qu'on dénombre 3,8 millions de mal-logés dont 600 000 enfants et 300 000 de sans- abris en France dont 3000 enfants ;

Considérant qu'en Île-de-France, près de 800 000 ménages sont demandeurs d'un logement social, et 2,4 millions en France ;

Considérant que la crise du logement à Paris continue de s'aggraver, affectant de manière disproportionnée les résidents du 14<sup>e</sup> arrondissement, notamment les familles à revenus modestes et les jeunes;

Considérant que les politiques actuelles du gouvernement ne répondent pas de manière adéquate aux besoins urgents de logements abordables dans notre ville et dans notre arrondissement en particulier ;

Considérant que les mesures récentes ont souvent favorisé les investissements spéculatifs au détriment de la création de logements sociaux, baissé les APL, diminué les aides publiques à la pierre et n'ont pas protégé les locataires contre les hausses abusives de loyers ;

Considérant que depuis 2001, la Ville de Paris a mis en œuvre une politique ambitieuse de développement de logements sociaux (plus de 120 000 logements), visant à répondre à la demande croissante et à maintenir la mixité sociale dans tous ses quartiers ;

Considérant que cette politique a inclus des initiatives telles que la transformation de bureaux vacants en logements, l'augmentation du parc de logements sociaux accessibles, l'expropriation, la préemption ou le conventionnement

Considérant l'engagement continu de la Ville de Paris pour réguler le marché locatif, protéger les droits des locataires et promouvoir des loyers accessibles à travers des dispositifs innovants comme l'encadrement des loyers ;

Considérant les actions permanentes de la municipalité pour organiser des relogements prioritaires dans le cadre du dispositif « accompagner et reloger les publics prioritaires » ;

Considérant le développement de mesures d'accompagnement social individualisé.

Considérant que sous prétexte de décentralisation, l'État inscrit sa politique du logement dans un désengagement permanent envers le logement social,

Considérant que le projet de réforme du Gouvernement est un écran de fumée face aux problèmes structurels visant à faire payer aux locataires du parc social son incapacité à créer du logement

**Sur proposition de Valentin Guenanen et des élus du groupe Paris en Commun, le Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement demande que :**

- La Mairie de Paris s'oppose fermement aux politiques du gouvernement qui exacerbent la crise du logement et plaide pour une révision de ces politiques au niveau national,
- Le Gouvernement retire son projet de loi relatif au logement et mette en place une réelle concertation avec les collectivités territoriales en s'engageant sur la décentralisation de budgets cohérents pour mener une politique de logement offensive et pour toutes et tous,
- L'État débloque des subventions et des aides immédiates pour les associations et les organismes qui assistent les personnes sans domicile fixe, afin de leur offrir non seulement un logement temporaire mais aussi un accompagnement vers un logement stable.
- L'Etat mette en place un bouclier logement, une nouvelle ^protection qui permette de limiter la part du logement dans les revenus des ménages